La Journée Sportive

FOOTBALL-ASSOCIATION

LA COUPE DE FRANCE
LES XVIes DE FINALE

Après les rencontres de dimanche dernier, voici l'ordre des rencontres inscrites pour le 11 janvier, cinquième journée de la Coupe de France et qui constitueront les 16e de finale :

1° Bordeaux. — S.C Bastidienne c. O.L. Marseille.
2. Cette. — F.C. Cette contre U.S. Belfort
3. Le Hâvre. — Hâvre A.C. c. R.C. Arras
4. Dieppe. — F.C. Rouen c. R.C. Calais.
5. Montrouge. — Stade Français c. U.S. Quevilly.
6. Clichy. — Stade Rennais c. Stade Havrais.
7. St-Brieuc. — Stade Briochin c. Red Star.
8. Paris. — Olympique Paris c. A.S. Cannes.
9. Boulogne-sur-Mer. — U.S. Boulonnaise contre R.C. de Strasbourg
10. Rouen — R.C. Rouen c. R.C. Roubaix
11. Rennes — A.S. Bressolse c. C.A.S.G. Paris.
12. Metz. — C.A. Messin c. Amiens A.C
13. Strasbourg. — R.S. Strasbourg c. A.E.G Colombes
14. Lunel — G.C. Lunel c. U.S. Suisse.
15. Nîmes. — S.C. Nîmes c. A.S. Strasbourg.
16. Montpellier. — S.O. Montpellier contre Stade Bordelais U.C.

Un seul match dans le rayon de la Ligue du Nord. Union sportive de Boulogne contre Racing Club de Strasbourg. On remarquera dans la liste ci-dessus Hâvre A.C. contre R.C. Calais. — F.C.Rouen contre R.C. Arras ; Racing Club de Rouen contre Racing Club de Roubaix ; C.A. Metz contre Amiens A.C.

OLYMPIQUE LILLOIS JUNIORS CONTRE C.A. DU XIVe JUNIORS

Pour le premier janvier, l'Olympique Lillois offrira à ses membres et aux amateurs de football, une rencontre qui promet d'être des plus intéressantes entre son équipe (juniors) qui se distingue depuis deux ans dans les championnats régionaux et l'équipe correspondante du Club Athlétique du XIVe de Paris, où les jeunes sont l'objet d'une constante sollicitude.

Ce match ne manquera pas d'intéresser vivement le public habituel du terrain de l'Avenue de Dunkerque où le coup d'envoi sera donné à 14 heures.

Nous donnerons demain la composition des deux équipes.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OLYMPIQUE LILLOIS

L'assemblée générale annuelle de l'Olympique Lillois s'est tenue le 29 courant, dans la salle de la Taverne Liégeoise, rue de Paris, sous la présidence de M. Maurice Cockempot, président du Comité.

Celui-ci, entouré de tous ses collaborateurs, ouvrit la séance à 20 h. 45 devant 250 personnes environ s'intéressant à la bonne marche et à la vitalité de notre grand club local.

Le rapport moral du président et le compte rendu financier du trésorier M. Leyrat, furent vigoureusement applaudis et adoptés à l'unanimité.

L'élection pour 5 membres du Comité eut lieu ensuite et les cinq sortants eurent la satisfaction de voir renouveler leur mandat à la quasi unanimité des votants : MM. De Breyne, Delemar, Gravelines, Lamotte et Lévy, continueront donc leur concours à l'O.L. pour le bien général.

Un groupe d'amis fit ensuite voter par acclamations un ordre du jour de confiance au Comité et la séance prit fin vers 19 h. 15 sans autre incident.

ASSOCIATION SPORTIVE DES P.T.T.

Tous les équipiers libres sont priés d'assister à l'entraînement demain 1er janvier. Rendez-vous à 9 h. 30 au vestiaire, Porte de Valenciennes.

U. S. BRUAYSIENNE 1A CONTRE U.S. AUCHELLOISE 1A

Les matches retour du Championnat d'Artois commencent dimanche prochain par la rencontre Bruay-Auchel.

Ce match sera certainement très suivi par les partisans des deux leaders du championnat du district. Lors du match aller, l'U.S.A. remporta la victoire par un but d'écart, après avoir dominé son adversaire. En sera-t-il de même cette fois ?

Ce qui est certain, c'est que le match sera très disputé et nous souhaitons que la meilleure équipe gagne.

Espérons également que la Commission des Arbitres saura bien désigner un membre compétent du district pour diriger cette partie afin d'éviter le renouvellement d'un arbitrage semblable à celui du match Auchel-Billy.

U.S.A. 1A CONTRE HORNAING 1A

4 Janvier, à 14 h. 15, terrain de Ste-Marie, convoqués : H. Lanoy, Paul, Dupet, Gouillon, Fasseaux, Dupatillon, G. Frères, Largitière, Chapron, Gay, Lefebvre, Mériaux.

U.S.A. 1B CONTRE HORNAING 1B

à Hornaing, départ du siège à 13 heures précises.

LES RESULTATS DU 28 DECEMBRE

Racing Club de Lens bat U.S. de Bruay par 2 à 1. Joué devant quelques centaines de spectateurs sur un terrain très lourd, le match Lens contre Bruay a été des plus intéressants. Bruay supérieur dans toutes ses lignes domina les trois quarts de la partie. Dès le coup d'envoi, Lens descend et marque le premier but après deux minutes de jeu.

Bruay attaque et à la reprise Bruay domine et marque la défense lensoise, un penalty lui est accordé, transformé en but, quelques minutes avant la fin, Lens par son extrême gauche s'échappe et marque le but vainqueur.

Football Club de Beuvry. — La très équipe du F.C. de Beuvry devait rencontrer sur son terrain l'équipe correspondante de Marquillies. Celle-ci s'étant présentée avec huit équipiers ne voulut accepter de jouer le match. Marquillies ayant déclaré forfait, Beuvry a gagné son match.

La 1re équipe du F.C. de Beuvry s'étant rendue à Marquillies à la même date, comme d'accord, elle a fait match nul : 0 à 0 avec l'équipe correspondante de cette localité.

Union Sportive d'Auchel (mixte) bat F.C. de Verdin la Vieil 1A par 3 buts à 1. Auchel présente une équipe où manquait quatre titulaires quoique fortement handicapée, elle domine légèrement son adversaire durant les trois quart de la partie.

L'arbitrage de M. Moitel, d'Isbergues, fut impartial.

Electric Club 1 bat Racing Club Lillois par 4 buts à 1. Match tout à l'avantage de l'Electric Club qui domina durant toute la partie. A l'Electric, toute l'équipe est à féliciter : au Racing, la Défense.

Jeunesse Sportive Lilloise 1 et Football Club du Marais 1, font match nul, 1 but à 1. A remarquer à Lille : Vaillant et les frères Sebilleau.

Union Sportive d'Estaires 1A bat Avant-Garde de Cronay 1A par 4 buts à 2.

BOXE

GEORGES CARPENTIER A DOUAI

L'Académie des Sports de Douai organise samedi 3 janvier, dans la vaste salle d'Hippodrome, une manifestation pugilistique au profit des Mutilés avec la participation de Georges Carpentier, qui paraîtra en exhibition avec son partenaire Ray Dupé. Carpentier arrivera à Douai à 16 h. 41 où il sera reçu par une délégation de l'A.S.D.

Le soir, il présidera la réunion pugilistique qui comprendra les rencontres suivantes : 10 rounds, Lepesant (Paris) contre Vermot (Douai) ; 10 rounds de 2 minutes, Géo Briard (Tourcoing) contre Cadier (Douai) ; Bors (Lille) contre Soulin (Douai) ; huit rounds de 2 minutes : Haimant (Paris) contre Rengeval (Douai) ; Bacqueville (Arras) contre Visconti (Douai) ; 6 rounds de 2 minutes : Deckmyne (Lille) contre Dupuis (Douai) ; Alsters (Lille) contre Doullet (Douai).

Henry Bernstein arbitrera ces rencontres et notre ami Herl Baudas, remplira les fonctions de speaker.

UNE NOUVELLE VICTOIRE DU TOURQUENNOIS ALVEREL, à PARIS

Lundi dernier, à la salle Wagram, à Paris, le Tourquennois Alverel a battu aux points le Marocain Ali Ben Said en un match comportant dix rounds de 3 minutes. Au cours de la même réunion la Roubaisien Dewaucker a battu Adorni par abandon au deuxième round.

UN DÉFI DE TOBER, DE CALAIS

Le jeune boxeur poids-plume, Tober, de Calais, vainqueur de Lopez, de Paris, par k.-o. au 5e, relève le défi de Bracqbien de Boulogne-sur-Mer à la limite des plumes (57 k. 153 gr.). Il se tient à la disposition de tout organisateur.

Il désirerait obtenir sa revanche avec Hubert, d'Arras, pour les conditions, lui écrire 16 rue Becquerel, à Calais.

CROSS-COUNTRY

L'ARRAS OLYMPIQUE TRIOMPHE A AMIENS

Dimanche dernier se disputait à Amiens le Challenge Pecquet, organisé par le Stade Amiénois, 138 coureurs étaient engagés appartenant aux meilleurs clubs de la région et à un excellent club parisien les « White Harriers ». L'international Duquesne prenait également le départ.

Le parcours composé en majeure partie de terres labourées et de prairies lourdes, était d'environ 9 kilomètres ; il comportait une boucle de 5 kilomètres et une boucle de 4 kilomètres.

Le départ fut extrêmement rapide et dès le premier passage, les vaillants crossmen de l'A.C. étaient déjà bien placés.

Le classement final donna les résultats suivants : 1. Dupuy, Ally-sur-Somme ; 2. Croquet, Arras-Olympique ; 3. Leblond, Arras-Olympique ; 4. Caillard, Cheminots d'Arras ; 5. Beauciel, Arras-Olympique ; 6. Rogère, A.O. ; 9. Prevost, A.O. ; 14. Marschall, A.O. ; 16. Godéby, A.O. ; 45. Leblond H., A.O. ; 48. Douaille, A.O.

Voici maintenant le classement par Clubs pour le Challenge Pecquet :

1. Arras-Olympique, 34 points ; 2. Ally-sur-Somme, 61 p. ; 3. Wites Harriers (Paris) 109 p. ; 4. Stade Amiénois, 127 p. ; 5. C.A. Amiens, 130 p.

HIPPISME

COURSES A VINCENNES

1re COURSE. — 1. Versigny, Gueroult, g. 28.50 ; p. 12.00. — 2. Vrigny, Lintant, p. 13.50. — 3. Vitry, Riaud, p. 17.00.

2e COURSE. — 1. Trèves, A. Tambert, g. 11.50 ; p. 11.00. — 2. Trouville, G. Vautelet, p. 23.50. — 3. T.S.F., Souchon, p. 19.50.

3e COURSE. — 1. Urdax, A. De Mazières, g. 49.50 ; p. 20.50. — 2. Ultra Pompon, Braud, p. 18.00.

4e COURSE. — 1. Vin Sec, Hervé, g. 46.00 ; p. 21.50. — 2. Val d'Ante, L. Boudet, p. 71.50.

5e COURSE. — 1. Travailleur, C. Pentecôte, g. 62.00 ; p. 19.50. — 2. Théodora, Chrétien, p. 13.50. — 3. Tabaut, Ribeert, p. 18.00.

6e COURSE. — 1. Thionville II, Choissenet, g. 40.00 ; p. 15.50. — 2. Torsy Medium, Capovilla, p. 14.00. — 3. Thalie, Simonard, p. 73.50.

A L'OCCASION DES FÊTES

Nouvelle Prime Musicale

Pour CINQ FRANCS vous recevrez à domicile à votre choix :

— **L'ALBUM N° 2 POUR PIANO** contenant **vingt morceaux pour piano :** Sonate au Clair de Lune (Beethoven), Rondo (Mozart), Marche militaire (Schubert), Nocturne (Chopin), Roulez Tambours (Liszt), Mélodie (Rubinstein), Don Juan (Mozart), Martha (Flatow), Les Bouquetières (Wagner), etc., etc..., plus des morceaux modernes. Une Java avec la théorie de la danse, une jolie Valse, un Shimmy etc. ..... **Franco : 5 fr.**

— **CINQ MORCEAUX DE PIANO et CHANT** (grand format) : Elle s'appelle Joséphine. — La Petite Fourreuse. — chansons amusantes ; — La Nonnette, air ancien ? — Je ferai des Folies, romance ; — La Première Page, valse. Chacun de ces morceaux à lui seul vaut 2,50. **Le cinq ensemble..... Franco : 5 fr.**

Le succès formidable de notre précédente Prime Musicale nous engage à offrir cette nouvelle prime à nos lecteurs et lectrices qui n'auront qu'à **nous adresser le Bon ci-dessous avec le montant de leur commande :**

Bon-Prime Musical

Je, soussigné, désire recevoir à mon domicile, franco :

L'ALBUM N° 2 . . . . **5 fr.**
CINQ MORCEAUX DE PIANO-CHANT . . . **5 fr.**
(Rayer ce que vous ne désirez pas).

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
Ville : .....
Département : .....
Ci-joint la somme de : .....

Adresser ce Bon et le montant de la commande à

REVEIL DU NORD
(SERVICE DES PRIMES MUSICALES)
166 bis, rue de Paris, LILLE

DANS LES FINANCES

Personnel des Trésoreries générales et des Finances.

Sont nommés commis de 3e classe : M. Velly (Pas-de-Calais).

Commis de 4e classe : MM. Mathe (P.-de-C.) ; Viart (Nord) ; Cocard (P.-de-C.) ; Payen (Nord).

LE REVEIL AGRICOLE

Le logement des Bovidés

Si les questions d'alimentation et de choix du bétail sont du plus grand intérêt, celle du logement ne doit pas non plus être négligée, et nos animaux ne donnent le maximum de profit, qu'autant qu'on leur assure un abri tranquille et un cube d'air suffisant.

Combien encore rencontre-t-on d'étables trop exiguës, sans air, ni lumière, où les bêtes sont les unes sur les autres. Elles y respirent difficilement, s'anémient, dépérissent, contractent la tuberculose, l'avortement épizootique. Les nettoyages y sont difficiles et la désinfection tout à fait impossible à la suite de maladies contagieuses.

Dans notre région où l'on se livre à l'élevage et à la spéculation laitière, il est indispensable que les vaches soient tenues dans des étables saines, à la fois spacieuses, bien aérées et bien construites, c'est-à-dire avec pentes et canalisations pour les urines, et où les prescriptions de l'hygiène sont parfaitement suivies. Si d'autre part, on enlève chaque jour les fumiers, et que l'on renouvelle les litières, les bêtes restent en bonne santé.

COMMENT INSTALLER UNE ETABLE MODERNE

Puisqu'il s'agit de vaches laitières, il est bon d'observer que les régions maritimes ou de lacs sont les plus favorables à la production du lait, pour la raison que la température y est modérée la lumière tamisée, l'atmosphère humide, les pâturages constamment garnis d'un herbe fine, abondante et aqueuse. Nous devons le plus possible nous rapprocher de ces conditions en tenant les étables dans une demi obscurité et une chaleur humide, que l'on obtient en évitant une circulation trop active de l'air, lorsque les bêtes sont rentrées. Mais les ouvertures doivent permettre d'aérer largement, lorsque les étables sont vides.

Le sol sera fait de briques de champ bien jointoyées, et recouvertes de ciment, avec striés, pour éviter les chutes et les glissades des animaux. Une pente de un centimètre par mètre facilitera l'écoulement rapide des urines. Les murs seront cimentés jusqu'à un mètre de hauteur ce qui permettra le nettoyage à grande eau.

Le plafond le meilleur, est constitué par une voûte en brique sur fer à T ; certains préfèrent la vacherie sans plafond, mais la température y est très variable.

Les portes à deux battants de 1 m. 20 à 2 m. doivent glisser sur des rails et porter des roulaux verticaux du chaque côté, de façon à éviter que les bêtes en rentrant reçoivent des chocs trop violents.

Les fenêtres seront placées sur les quatre faces, à 2 m. 50 au-dessus du sol. L'idéal, est le châssis mobile autour de charnières placées au bord inférieur. Il est bon de peindre le châssis en bleu ou violet, couleurs favorables à la production du lait et à l'éloignement des mouches.

Pour voiler la lumière trop vive des mois d'été, on placera des persiennes ou des paillassons. Enfin des ouvertures munies d'une grille mobile, seront pratiquées à la base des murs, et serviront aussi à l'aération.

L'ETABLE DOIT ETRE BIEN AMENAGEE

La vacherie est soit à simple ou à double rangée d'animaux. Dans le type simple on ménage du côté du mur un couloir pour l'affouragement de un mètre de largeur, la distribution est facilitée, il n'y a pas à craindre de coups de cornes.

L'espace utile à un bovin est sensiblement le même que pour le cheval : 2 m. 50 en longueur, sur 1 m. 40 à 1 m. 50 suivant la taille des animaux. Derrière, l'allée de service 1 m. 50 sera bombée légèrement, le nettoyage en sera plus commode.

Dans l'étable double les animaux sont tête à tête ou dos à dos à dos le couloir d'affouragement doit avoir une largeur de deux mètres.

Comme mobilier, les crèches en ciment armé, auront une légère pente au fond pour un facile nettoyage : les meilleures dimensions à leur donner, sont 0 m. 60 en larguer de gueule, 0 m. 40 largeur de fond 0 m. 25 de profondeur, capacité 80 litres environ. Un bon approvisionnement d'eau est nécessaire pour nettoyer les crèches, abreuver les animaux, et laver l'étable à grande eau.

A une extrémité du local, on dispose les cases pour veaux : les dimensions à donner sont en longueur 1 m. 50, en largeur 0 m. 80 à 1 m. *Puis une pièce assez grande pour la préparation des aliments à distribuer dans la journée.* Enfin, la chambre pour le vacher qui doit être bien close par un chassis vitré du côté de l'étable et s'ouvrir largement vers l'extérieur.

On doit veiller au bon entretien de la vacherie, à ce qu'il n'y ait pas de crevasses dans les murs ou dans le sol, susceptibles d'abriter des germes de maladies. Chaque jour, après l'enlèvement des fumiers, le sol sera lavé à grande eau. La désinfection, faite une fois par mois sera facilitée par les angles arrondis des murailles. On évitera l'emploi d'antiseptiques à odeur trop accentuée, car le lait prend vite ces odeurs. Le sulfaté de cuivre à 40 grammes par litre, l'acide sulfurique à 2 pour 100 sont recommandables.

LES BETES DOIVENT ETRE PROPREMENT TENUES

Il faut aussi donner des soins de propreté aux bovins. Les étriller une fois par jour, puis les brosser avec une brosse en chiendent. On lave ensuite avec un linge, la croupe, les cuisses et les jarrets ; le lavage de la queue et du périnée sera très soigné. Il n'y a pas de raison de ne pas donner aux vaches les mêmes soins qu'aux chevaux, on peut dire que des raisons multiples exigent qu'elles soient tenues propres. Les soins de la peau chez les vaches laitières ont pour rôle, d'exciter les reflexes des glandes mammaires, il en résulte un plus fort rendement en lait.

LABOR.

CHEZ LES ARCHITECTES

La Fédération des Groupements d'Architectes de la Région du Nord de la France (Nord, Pas-de-Calais, Somme), émue du scandale signalé par les journaux de la Région, proteste contre l'appellation d'architecte-entrepreneur, employée en la circonstance par divers journaux. Elle croit devoir rappeler au public que l'on est architecte ou que l'on est entrepreneur ; les deux termes sont absolument distincts et indiquent deux professions différentes. Du jour où un architecte s'intitule en même temps entrepreneur, il perd immédiatement la qualité d'architecte (profession libérale) et devient réellement un entrepreneur (profession commerciale).

Le Code des devoirs professionnels. (Congrès de Bordeaux 25/5/1895) le spécifie d'une manière non équivoque :

« Article 21. — L'architecte qui se fait entrepreneur ou commis d'entrepreneur, mêtreur, vérificateur, perd la qualité d'architecte ».

Médaille militaire aux gendarmes

Paris, 29. — Dans la promotion (médailles militaires) publiée par l' « Officiel » on relève notamment pour la première région, les noms suivants : Legerdez François, gendarme, 24 ans, de services, sept campagnes ; Hatte Henri, 23 ans de services, cinq campagnes, une blessure, une citation ; Thory Louis, chef de brigade, 3e classe, 22 ans de service, sept campagne ; S Pack Albert chef brigadier, 4e classe, 24 ans de services, cinq campagnes ; Camus Joseph, gendarme, 25 ans de services, cinq campagnes ; Ducrocq Louis, gendarme, 25 ans de services, cinq campagnes ; Martin Elisée, gendarme, 25 ans de services, cinq campagnes ; Hermaut Pierre, gendarme, 25 ans de services, cinq campagnes ; Cauchoteux Edouard, chef brigade, 4e classe, 24 ans de services, cinq campagnes ; Blanchet Eugène, chef brigade, 3e classe, 23 ans de services, sept campagnes ; Cappelle Charles, 24 ans de services, cinq campagnes.

LA PROMOTION RONSARD

Paris, 30. — La promotion Ronsard, telle quelle a été arrêtée par M. François Albert, ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts, sera vraisemblablement examinée demain par le Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur. Dans ces conditions, cette promotion pourrait paraître dans les tous premiers jours du mois de janvier.

LES REMBOURSEMENTS PAR POSTE DE LA CAISSE D'ÉPARGNE

Jusqu'à présent, les déposants à la Caisse Nationale d'Epargne qui avaient demandé l'ouverture d'un compte local dans un bureau de poste de leur choix, afin d'obtenir des remboursements à vue, ne pouvaient lorsqu'ils quittaient momentanément leur résidence, recevoir des fonds que par poste.

En vue d'améliorer le service des comptes locaux M. Pierre Robert, sous-secrétaire d'Etat des postes et télégraphes, vient de décider qu'à partir du 1er janvier 1925, les titulaires de ces comptes pourront, en cas de déplacement, obtenir des remboursements par télégraphe dans tous les bureaux de poste de France, d'Algérie, de Tunisie et du Maroc.

Nos Belles Familles

LA FAMILLE LHERMITTE-CATTEAU
de Cronay, qui vient d'obtenir une prime de 10.000 francs (Dotation Cognacq)

Une conférence sur les habitations à bon marché à Haubourdin

Cinq cents personnes se pressaient dans la salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville, pour écouter la conférence que M. Petit, président de l'Union Départementale des Sociétés de secours Mutuels du Nord, était venu faire sur les habitations à bon marché.

M. Auguste Potié, président du Conseil général, sénateur, maire d'Haubourdin, présidait la réunion, assisté de M. Dô, adjoint au maire, Poullet, Thibaut, conseillers municipaux, Fremaux, président des Mutilés, Saerens, architecte. Remarqué parmi l'assistance : MM. Jacquet, Potié Alexandre, Lepez, Richart, conseillers municipaux, Potié Georges, maire de Loos.

Avec son talent habituel, son élocution facile et son éloquente persuasion, M. Petit, après avoir passé en revue les différentes lois traitant de la question, indique à ses auditeurs tous les avantages qu'on peut recueillir en adoptant cette combinaison.

L'ouvrier qui dispose du 1/5 de la valeur totale de l'immeuble, en est de suite mis en possession, un prêt lui est consenti pour la somme restant due au taux minime de 2,75 %, les intérêts et l'amortissement sont calculés de telle façon que, en payant un loyer modique, de peu supérieur à ceux payés actuellement, il devient propriétaire de son habitation. L'assurance consentie sur la vie, au profit de la société, laisse à la veuve, si le titulaire vient à décéder, la complète propriété de l'immeuble, sans n'avoir plus aucun débours à effectuer. Pour les Mutilés, la première mise de fonds est de 1/10, l'autre dixième étant avancé par l'Union des Mutilés à ses adhérents, au taux de 1 %. Les pères de famille ayant au moins quatre enfants, ne payent qu'un dixième, le second dixième étant alloué gratuitement par l'Etat.

M. Petit annonce alors que l'Union Départementale doit, à bref délai, construire à Haubourdin, dans les conditions énoncées ci-dessus, un premier lot de 30 habitations, celles-ci seront édifiées au centre de la ville, et le coût prévu sera de 28.000 fr. environ. Il invite les ouvriers, soucieux de l'hygiène et du bien-être à se faire inscrire au plus tôt, à prendre connaissance des plans et devis, chez M. Saerens, architecte, qui se fera un devoir de leur donner tous renseignements voulus, ou à la Mairie, où des circulaires explicatives sont déposées.

M. Potié, au nom des présents, remercie M. Petit de ses explications si claires, rappelle que pour parer à la crise du logement qui sévit après la guerre, la municipalité a fait construire 140 maisons auxquelles est attenant un jardin de 300 mètres carrés. Mais cet effort n'a pas été suffisant, la crise existe toujours et pour l'atténuer, l'Union Départementale n'a pas hésité à entreprendre la construction d'habitations à bon marché. Il incite ses concitoyens à apporter toute leur énergie et leur bonne volonté à solutionner ce problème dans le sens indiqué par M. Petit.

A 21 heures, la conférence était terminée. Sans nul doute elle portera ses fruits.

GUIDE INDICATEUR LOUIS **MASSON** Consultez le
LE PLUS PRATIQUE Couverture rouge
LE MEILLEUR MARCHÉ DES HORAIRES DES TRAINS
EN VENTE PARTOUT DU NORD ET DE LA BELGIQUE

Bourse de Lille du 30 Décembre 1924

Charbonnages	C. P.	C. du J
Albi	652	651
» Part	2580	2543
Aniche	1148	1156
Anzin	1183	1190
Bethune	3318	3355
» 10e	350 50	345
Blanzy	1670	1670
Bruay	2918	2897
» 10e	294	294
Carvin	1150	1145
Ch. Boulonn.	145 50	146
Clarence	418	418
Courrières	633	636 50
Crespin	345	347
Douchy	...	...
Dourges	773	774
Escarpelle	1700	1677
Ferfay	508	507
Flines	...	...
Frankenholz	475	478
Gouy-Servins	710	720
Lens	401 50	400
» 10e	...	...
Liévin	291	294
» c. de 30 act.	8665	8785
Ligny	1137	1136
Marles 70 %	535	535
Nord d'Alais	158	159 75
Ostricourt	1052	1057
Sarre ancien	1310	1310
Sarre nouv.	1225	1310
Thivencelles	284 50	293 75
Vendin	202	203 50
Vicoigne	635	635
Vimy	295 50	295

Pétroles	C. P.	C. du J
Bordeni	...	...
» Part	...	...
Bustenari	232	233
Dabrowa Cap.	585	590
Estera	134	...

Pétroles	C. P.	C. du J
Fin. Pétroles	390	391
Fr. Polonaise	401	400
Grabownika	717	675
Ind. Pologne	175	176
Karpathes	480	478
Lille-Bonn. ord.	862	870
» prior.	1305	1305
Mlano	144	146
Monte-Carlo	204	200
Omn. Pet. Nord	395	397
Pechelbronn	710	...
Pétrole Block	...	...
Pétr. Premier	235	237
Polona	137	...
Potok	409 50	415
Raff. Pétr. Nord	640	645
Remasterée	...	...
» Part	...	...
Silva-Plana	136 50	137
Wankowa	445	450
Zagorz	158	...

Métallurgie	C. P.	C. du J
Blanc-Misseron	349	347
Aciéries France	325	325
» Part	210	220
Aciéries Longwy	799	808
Aciéries Nord	250	249
Sambr et Meuse	1276	1275
Ch. de France	202	199
Nicaise	870	850
» Part	700	701
Etablies. Cail	586	595
Denain-Anzin	1630	1619
Escaut Capital	2470	2300
Escaut Jouiss.	2025	2025
Etablis. Arbel	335	332
Fives-Lille	2574	2570
Nord et Est	322	326
Mat. Fr. Belge	1071	1065
Senelle-Maub.	1010	995
Mat. Transports	175	175

Métallurgie	C. P.	C. du J
Wauquier	245	245 50
» Part	33	34
Jeumont	339 50	343
» Part	1575	1550
Delatt.-Frouart	...	...

Valeurs diverses	C. P.	C. du J
Béthunoise	280 50	285
El. et G. du Nd.	365	361
Energ. El. N. Fr	350	351
Compt' Linier	970	970
» nouv.	...	...
Cot. St-Quentin	460	457
Cie Ind. Text.	2414	...
Etabl. Agache	745	742
Tiberghien	750	750
» Part	3851	3859
Ff. Filet. de Fr.	555	550
Filat. du Nord	975	975
Le Blan	804	806
Cim. Boulonn.	617	...
Cim. Houb.	389	389
Cim. Français	3745	3700
» jouiss.	3152	3175
Ciments Origin.	2896	2300
Gl. verres sp.	3895	3985
Gl. Aniche lib.	3449	3500
Kuhlmann ex-d	484 50	495
Crédit du Nord	...	...
Nall Ste-Thérèse	3301	3405
Gr. Hôtels Fr.	1178	...
Bons du Trésor	...	481
» 1923	...	468
» 1923 (2e)	...	455
Obl. Houillères	...	365
» (2e)	...	355
Oblig. Lens	...	398
Cr. Nat. 1919	...	348
» 1920	...	354
» 1921	...	428
» 1922	...	443
» 1922 (2e)	...	491
» 1923	...	396
» 1924	...	393

Marché généralement calme. A signaler la hausse continue des Glaces d'Aniche et de l'action Kali.

Clôture : Part Albi 2526 ; Béthune 3575 ; Courrières 630 Dourges 772 ; Liévin 290.75, c/30 8735 ; Ligny 1.133 ; Marles 553 ; Fives-Lille 2596 ; Nord-Est 326.50 ; Dabrowa cap. 587, pect 1020 ; Financière 365 ; Lille Bonnières ord. 869 ; Silva 132.50 ; Agache 764 ; Allart Jouissances 1955 ; Glaces et Verre Spéciaux 3975 ; Kuhlmann 490 ; Kali 3500.

BOURSE DE PARIS DU 30 DECEMBRE

Rentes Françaises	Cours d. J.
3 % perpétuel	49 80
3 % amortissab.	...
3 1/2 % amortis.	...
4 % 1915-1916	61 30
4 % 1917	51 60
4 % 1918	52
5 % 1920	68 75
5 % 1920	71 30
Bons 5 % 1922	83 50
» 1923	74 50
1923	438 75

Rentes Françaises	Cours d. J.
Crédit national	
1919	345
1920	355
1921	423
1922 janvier	447
1922 juillet	495 50
» 1923	395
1923 juin	392
1924	390
Société Marseill. de Crédit, a. 1	...

Le marché a débuté calme. On sentait dès l'ouverture que les vendeurs de primes allaient livrer bataille pour sauver leurs engagements conditionnels, aussi, la tendance était forte jusqu'au moment de la réponse des primes.

Par la suite, la tendance s'améliorait fortement et les leaders progressaient jusqu'à la clôture. Les changes sont demeurés fermes, la livre à 87.45 et le dollar à 18.47 1/4.

Les rentes françaises sont bien tenues.

Les actions de nos grandes banques sont fermes.

Les fonds et valeurs ottomans sont encore discutés, le Turc unifié est en réaction alors que le 6 % 1914 a peu varié.

Fermeté des fonds et valeurs russes. Peu de changements en fonds et valeurs mexicains.

Les valeurs de Cuivre ont maintenu leurs bonnes dispositions. Le Rio s'est traité à 3660 et 3690. Boléo et Tharsis soutenus.

Les valeurs de Sucre ont été irrégulières. Hausse des Sucreries d'Egypte et recul de la Sag sur le bruit que l'assemblée extraordinaire ne se tiendrait pas faute de quorum.

Les valeurs de Pétrole sont soutenues.

En banque, recul de la De Beers et des Mines d'Or. Baisse de la Hunchaca. Après bourse, on demandait sur les derniers cours.

LE CHANGE

PARIS, 30. — *Clôture.* — Sur Londres, 87.48 ; New-York, 18.4725 ; Belgique, 92.175 ; Danemark, 326.50 ; Espagne, 258.25 ; Hollande, 747.75 ; Italie, 77.40 ; Pologne, 354. 50 ; Prague, 55.80 ; Roumanie, 9.15 ; Suède, 498.25 ; Suisse, 359.50 ; Vienne, 23.60. — Autres pays inchangés.

FEUILLETON DU 1er JANVIER 1925. — N° 13

L'IDYLLE DANS LA Tourmente

Grand roman inédit, par Gilles ROSMONT

— Oh ! protesta le jeune homme, reconnaissance est un bien grand mot. Cela ne vaut même pas le moindre merci...

» L'essentiel est que vous n'ayez plus à redouter ce vilain coco... Je vous affirme qu'il ne s'exposera pas à me retrouver devant lui.

— Vous ne sauriez croire à quel point il m'était odieux.

Ils marchaient côte à côte remontant l'avenue de l'Opéra.

Tout à coup, le compagnon de Georgette s'arrêta :

— Je vais vous quitter, Mademoiselle, dit-il, car, à mon tour, je ne voudrais pas devenir importun... excusez-moi...

— Mais, monsieur, vous n'êtes pas importun... vous n'allez pas vous comparer...

— En tout cas, mes intentions sont pures, répondit le jeune homme en riant.

— Oh !... je m'en voudrais d'en douter...

Pendant quelques minutes, les deux jeunes gens marchèrent en silence, puis, le garçon reprit :

— Vous prenez le métro, Mademoiselle ?

— Oui, monsieur, vous aussi sans doute.

— Je serais rentré à pied... mais si vous voulez bien le permettre, je vous accompagnerai.

— Volontiers... Je crois d'ailleurs que nous allons dans la même direction.

— Vous habitez aux environs de la rue Saint-Fargeau, n'est-ce pas ?

— Précisément.

— J'ai le plaisir de vous rencontrer presque tous les matins.

— Nous nous connaissons, et effet... sans nous connaître.

— Et je serais si heureux que nous fissions un peu connaissance...

— Mon Dieu ! je veux bien... Mais puis-je savoir le nom de celui qui vient de me rendre un si grand service ?

— Je m'appelle Paul Monard, mademoiselle.

— Paul !... J'aime beaucoup ce nom-là.

— Vraiment ?... Et moi, puis-je savoir ?

— Moi, je m'appelle Georgette Ravet.

— Georgette !... Oh ! c'est gentil ! murmura pensivement le jeune homme.

Tous deux se mirent à rire et la conversation, ainsi engagée, se poursuivit dans le métro jusqu'à la station de la place Gambetta, où Georgette pria Paul de la quitter.

Mais elle consenti, sur sa demande, à ce qu'il la revît le lendemain.

Et, depuis cette date, Paul Monard vint tous les soirs, à moins qu'il ne fût retenu par son service, attendre Georgette Ravet à la sortie de son atelier. Ils n'avaient pas vu reparaître le fâcheux quinquagénaire, qu'au fond d'eux-mêmes ils étaient tentés de bénir, puisque c'était grâce à lui qu'ils avaient pu lier connaissance.

« A quelque chose malheur est bon ! » se répétaient-ils.

XV

VERS LE BONHEUR

Il y avait déjà un mois que Paul et Georgette se voyaient chaque soir, sauf le dimanche, que la jeune fille consacrait à sa mère, impotente.

Leur amitié se resserrait chaque jour un peu plus... mais ils n'étaient, jusque-là, que d'excellents camarades : aucun mot d'amour n'avait encore été prononcé entre eux.

Un soir, Paul dit à son amie :

— Savez-vous, mademoiselle Georgette, à quoi je songe depuis quelque temps ?

— Dites-le.

— Eh bien...